



Contrat Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (Valbonne Sophia Antipolis)

Un CLDESS (Contrat Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire) est une convention signée entre le Conseil Régional PACA et une collectivité locale (communes, groupement des communes...) pour une durée initiale de 3 ans.

Objectifs

- Déterminer des stratégies de développement pour le secteur de l'ESS et pour le territoire.
- Organiser la représentation des acteurs de l'ESS sur le territoire.
- Donner de la visibilité sur l'activité des acteurs de l'ESS.
- Soutenir la création et le développement d'activités économiques et d'entreprises de l'ESS, créatrices d'emploi.
- Favoriser le développement des projets partenariaux innovants.

Il a été décidé par la Ville que le CLDESS de Valbonne Sophia Antipolis s'appuiera sur des actions concrètes qui puissent prendre en compte les particularités et les spécificités de ce territoire tourné vers l'innovation, la recherche, les technologies, le développement et le rayonnement économique au sein de la plus grande technopôle d'Europe.

Cibles

Le grand public et les entreprises sur notre territoire

Modalités de mise en œuvre

Compte tenu de ce qui a été indiqué précédemment, la Commune souhaite mettre en place un CLDESS qui réponde concrètement aux enjeux du territoire valbonnais à travers un plan d'actions qui se présente selon 2 axes :

Axe n° 1 : Développement économique : développer des liens et des passerelles avec les entreprises du territoire.

Axe n° 2 : Mutualisation / complémentarité : renforcer les liens et les partenariats dans un ancrage territorial, faire connaître et reconnaître les structures et leurs actions, mettre en synergie les compétences en vue d'une mutualisation des ressources.

Moyens affectés et partenaires financiers

Le recrutement d'une chargée de mission du CLDESS grâce à la subvention du Conseil Régional PACA.

Pour en savoir plus

Aurélie GOAOC

Chargée de mission du CLDESS

04.93.12.34.56

agoaoc@ville-valbonne.fr